

Un spécialiste met en exergue le respect de l'enfance dans le projet de Constitution Cubaine



La Havane, 6 septembre (RHC)- Orlando Marín, professeur titulaire de Droit du Travail à l'Université de La Havane, a souligné que le projet de Constitution de Cuba montre le respect de l'enfance et réaffirme la préoccupation constante du gouvernement cubain pour garantir que les filles et les garçons accèdent à l'éducation et se préparent pour l'avenir.

Ce spécialiste a ajouté que l'article 77, qui interdit le travail des filles, des garçons et des adolescents, recueille les dispositions adoptées en la matière par l'OIT, l'Organisation Internationale du Travail dont Cuba est membre et qu'il est en parfait accord avec le chapitre 5 du Code du Travail en vigueur dans notre pays.

Orlando Marín, qui est également membre du Conseil de Direction National de la Société Cubaine de Droit du Travail et de Sécurité Sociale, a relevé que le projet de Constitution est cohérent avec la volonté de faire en sorte que les jeunes cubains aient l'enseignement gratuit suivant leurs intérêts et capacités afin qu'ils soient utiles pour le présent et pour l'avenir.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/170991-un-specialiste-met-en-exergue-le-respect-de-lenfance-dans-le-projet-de-constitution-cubaine>



Radio Habana Cuba